

LA BAZOGUE INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL

ON EN PARLE DANS CE NUMÉRO

- ▶ Le recensement (p.3)
- ▶ Dotation en sacs d'ordures ménagères (p.6)
- ▶ Aire de jeux du plan d'eau (p.7)





En quelques mots...

Michel Lalande
Maire de La Bazoge

Chères bazogiennes, chers bazogiens,

L'année 2022 restera marquée dans nos mémoires : celle des travaux de l'avenue Nationale et d'un nouveau visage plus attractif de notre cadre de vie.

Les perturbations nombreuses pendant les travaux seront bien vite oubliées et feront place à une appropriation de ces nouveaux espaces par tous les acteurs, riverains, commerçants, piétons, cyclistes et voitures... Les travaux de voirie et d'éclairage public vont s'achever vers la mi-décembre et les espaces verts seront finalisés en fonction des conditions climatiques de cet hiver. Le budget a été revu à la hausse sur l'ensemble des lots pour faire face à l'augmentation du coût des matières premières et de la main d'œuvre. Je voudrais remercier les entreprises concernées pour leur professionnalisme et leur respect des délais. L'implantation d'ombrières photovoltaïques et de recharges pour véhicules électriques afin de favoriser l'autoconsommation est en cours d'étude.

Les travaux du cabinet paramédical avancent et devraient être réceptionnés fin mars 2023. Un cabinet de 5 infirmiers, 2 orthophonistes, 1 ostéopathe, 1 sophrologue va s'installer et permettra au cabinet médical de faire face à la demande de médecins. L'attractivité d'une commune passe aussi par l'offre médicale et paramédicale.

La mise en place progressive de la gestion différenciée des espaces verts a nécessité une grande adaptation de l'équipe du service

technique et un renforcement de l'équipe est envisagé dès début 2023.

L'actualité internationale conduit à une inflation qui nous rappelle les années 1980. Les coûts de l'énergie (électricité et gaz) ont été multipliés par 4 ce qui vient impacter nos coûts de fonctionnement de manière considérable. Notre capacité d'autofinancement risque de décroître dans les années à venir, le rythme des investissements devra être revu à la baisse en privilégiant les investissements structurels pour le bon fonctionnement de nos services.

D'ores et déjà, nous avons rapidement mis en place des mesures d'économie : chauffage à 19° dans les bâtiments communaux, réduction de la plage d'allumage de l'éclairage public, chauffage de l'eau dans les bâtiments en mode économique, réduction des décorations de Noël.

En matière d'investissement, l'année 2023 sera essentiellement limitée à des études visant à cibler les investissements des années à venir sur les réductions de consommation, le passage au LED et au développement des énergies renouvelables. Dans cet esprit un audit énergétique sur 6 bâtiments très énergivores sera réalisé en 2023.

Le développement d'une commune se mesure au nombre de permis de construire : 56 en 2021, 6 à ce jour. L'arrivée de nouveaux habitants a un impact sur les effectifs des écoles et de la garderie dont il faut tenir compte. A l'avenir des moyens supplémentaires seront nécessaires. Ainsi une étude menée par le Conseil d'Architecte, Urbanisme et de l'Environnement est en cours concernant la redéfinition des espaces sportifs, de l'accueil périscolaire et la mobilité entre les différents espaces publics.

Un coordinateur Enfance et Jeunesse, Marvin Léger a été recruté suite au départ en retraite de Catherine Dugué pour animer les équipes d'agents scolaires et périscolaires.

Dans ce bulletin vous trouverez les animations proposées par la commission culture : programmation artistique de l'Envol et animations proposées par l'équipe de la médiathèque Ludibulle.

L'action sociale c'est aussi 18 logements sociaux qui sont en construction par la Manicelle d'Habitation avenue Nationale. 6 seront livrés dès le début de l'année 2023.

Pour terminer sur une note positive, toutes nos zones d'activité sont maintenant complètes et nous devons penser au développement de nouvelles en collaboration avec la communauté de communes en tenant compte des nouveaux objectifs environnementaux.

Je profite de cet éditorial pour vous communiquer une autre information importante : du 19 janvier au 18 février, la population de la commune sera recensée. L'objectif est de déterminer avec précision la population légale de la commune. Des agents recenseurs ont été recrutés. Je vous invite à leur réserver le meilleur accueil. Participer au recensement est un acte citoyen et confidentiel. Vous trouverez dans ce bulletin les noms et photos des agents recenseurs. Ceux-ci se présenteront à votre domicile munis d'une carte d'identification.

En cette fin d'année nous aurons de nombreuses occasions de nous rencontrer : marché de Noël, spectacle de Noël ou lors de la cérémonie des vœux.

Dans l'attente de vous y retrouver, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Participez à l'enquête sur vos pratiques de la marche et du vélo

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe vous propose de répondre à un questionnaire sur vos pratiques de la marche et du vélo sur le territoire au quotidien (temps estimé 5 min), ainsi que de compléter une carte collaborative en ligne pour recueillir les points noirs que vous identifiez à vélo, vos besoins en stationnement, vos pistes d'amélioration...

Cette enquête s'inscrit dans l'étude menée pour la réalisation d'un schéma directeur des modes actifs (document de planification pour les futurs aménagements piétons et cyclables). Les résultats complets de cette étude, confiée au cabinet BL évolution, sont attendus pour septembre 2023.



Flashez ce QR Code



IMPORTANT !**Distribution des sacs poubelles**

Grande salle de la maison des associations située proche de la Médiathèque. Dates des permanences :

- Mercredi 4 janvier de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedi 7 janvier de 9h00 à 12h30
- Lundi 9 janvier de 14h00 à 19h00

AGENDA COMMUNAL
 **Spectacle de Noël
« Christmas tree »**

En costumes vintage et classiques, le trio vocal, un homme et deux femmes, rend hommage à la magie de Noël avec un répertoire musical de standards français et américains. Pour créer une atmosphère chaleureuse et familiale en ces temps de fête, ce trio invitera la salle à chanter avec eux.

Dimanche 18 décembre à 17h00. Ouverture des portes à 16h30 - Réservé en priorité aux enfants bazogiens

 **Marché de Noël**

Le **jeudi 15 décembre à compter de 16 heures** se déroulera place des tramways le traditionnel marché de Noël avec ses commerçants et ses artisans locaux. Nous vous attendons nombreux avec la présence du père-noël qui sera heureux de vous voir et prendre quelques photos avec vous si vous êtes sages.

 **Vœux du maire**

Samedi 14 janvier à 16h00, les élus vous donnent rendez-vous à la salle L'Envol pour la cérémonie des vœux

**Recensement 2023**

En 2023, La Bazoge réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.**

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Ces agents recenseurs sont en cours de recrutement, un article de presse les présentera ultérieurement.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Cérémonie du 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de «commémoration de la victoire et de la paix», le 11 novembre est depuis une loi datant de 2012 la journée d'hommage à tous les «morts pour la France» des conflits anciens ou actuels. Nous avons célébré cet hommage le dimanche 13 novembre où un recueillement a eu lieu devant le monument aux morts. Les membres de l'association des AFN, les membres du conseil municipal et du conseil municipal jeunes ont rendu hommage en musique à nos Bazogiens disparus en disposant une fleur pour chaque personne disparue.

Nous remercions tout particulièrement, nos trois musiciens Bazogiens : Karine, Jocelyn et Didier jouant respectivement du tambour, de la trompette et du saxophone qui ont animé cette cérémonie et nous ont offert un petit air festif avant de partir.

**Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :**

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie, Christine Doré (coordonnatrice communale) ou Corinne Braunstein (coordonnatrice adjointe) se feront un plaisir de répondre à vos questions. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

Aménagement avenue Nationale

Nous voici dans la dernière ligne droite des travaux de réaménagement de l'avenue Nationale. Enfin, allez-vous nous dire puisque les travaux de voirie débutés à la mi-février en partant du secteur de Beaumanoir s'achèveront au carrefour de la rue de Bel-Air et de la rue de la Gare le 16 décembre prochain. Le terrain d'intervention est très étendu puisqu'on parle d'un réaménagement sur une emprise de 1 100 mètres linéaires et la confection de 3 parkings sur l'artère la plus fréquentée de la commune. Ceci a donc nécessité de mettre en place durant la phase d'exécution des travaux des restrictions de circulation en accord avec les entreprises œuvrant sur le chantier. Sujet pas simple à traiter car il faut limiter au maximum les gênes des usagers, riverains, commerces tout en veillant à la



sécurité du chantier, des ouvriers et au respect du planning établi. Nous vous remercions pour votre patience, votre adaptation et votre compréhension vis-à-vis de la gêne occasionnée. A l'heure où vous recevez ce bulletin, ce sont les dernières heures pour les travaux de voirie réalisés par l'entreprise Pigeon. Le planning prévisionnel que nous vous avions adressé en mars dernier au travers du dépliant présentant le projet a été respecté. Nous remercions l'entreprise Pigeon qui a mis les moyens humains et matériels pour y répondre. Les conditions climatiques de fin d'année nous contraignent à repousser aux vacances de Pâques la réalisation des pavés en résines du carrefour de l'avenue nationale et des rues de l'église et des Hortensias. Sur la 1^{ère} quinzaine de décembre, la circulation sera encore

perturbée et en sens unique sauf le week-end où vous pourrez emprunter l'avenue dans les deux sens de circulation jusqu'à l'achèvement de la

voirie prévue pour le 16 décembre. Il restera la réalisation des espaces plantés et la finalisation de la pose du mobilier attribué à l'entreprise Julien et Legault donnant la touche finale au projet. **Pour rappel, c'est 120 arbres et 6 000 plantes qui vont être implantés tout au long de cet espace. Le 25 octobre dernier, la sélection des arbres a été faite aux Pépinières Chauviré à Montrevault sur Evre (49).** La plantation en alignement a poussé la municipalité à faire le choix d'arbres qui peuvent présenter une légère courbure, ce qui donnera un aspect plus naturel aux massifs. La réalisation de ces travaux s'exécutera sans gêne pour la circulation jusqu'au printemps en fonction des conditions météorologiques. La crise économique que nous traversons a bien évidemment eu des impacts financiers sur ce projet. Les prix des matériaux ainsi que des produits pétroliers ont subi de fortes hausses. Face à cette situation, le gouvernement a demandé en mars dernier aux collectivités d'aider les



entreprises en acceptant de prendre en charge une partie de ces dépenses imprévisibles. Nous avons donc dû procéder à une négociation avec l'entreprise Pigeon pour définir la part de cette indemnité d'imprévision. Nous nous sommes basés sur l'application des indices TP nationaux faisant que le reste à charge de la commune s'élève à 237000 € HT. Pour rappel, ce projet est subventionné à hauteur de 154777 € via un fond de l'état et de 20000 € via le Fond Départemental d'aménagement Urbain

La sélection des arbres (de gauche à droite) : M. Christophe JULIEN (entreprise Julien & Legault), M. Jean BRAUD (cabinet ADEPE), Mme Eliane VEQUAUD (adjointe à l'environnement), M. Thierry MARTINEAU (commercial aux Pépinières Chauviré)

Zone d'arrêt minute

Proche des commerces, 8 places de stationnement ont été spécifiquement dédiées à un stationnement de courte durée gratuit. La matérialisation de ces places est légèrement différente par rapport aux autres et des bornes avec un compteur de temps de stationnement sont présentes aux abords.

Comment cela fonctionne ?

Grâce à un capteur situé sous la place, la borne d'arrêt minute est informée de l'arrivée d'un véhicule lançant ainsi le décompte de temps associé. Nous avons fait le choix de vous laisser 15 minutes de stationnement sur ces espaces pour vous permettre de faire

vos achats dans les diverses boutiques avoisinantes. Tant que l'on respecte ce délai, la borne affiche une bande de leds vertes. Si les 15 minutes sont dépassées et que la voiture occupe toujours la place, la bande verte vire au rouge et une alarme visuelle est indiquée sur la borne.

Dans ce cas de figure, vous devenez verbalisable d'une contravention de 1^{ère} classe d'un montant de 17 euros. Cette dernière peut être majorée en cas de stationnement abusif. Ce dispositif de places minutes est en service tous les jours sur les tranches horaires de 7h00 à 19h30 sauf les jours fériés

et dimanche où la période de fonctionnement est de 7h00 à 13h00. En dehors de ces horaires, la borne s'éteint et la place de stationnement devient une zone de stationnement comme les autres.

Pourquoi avoir mis ce dispositif ?

L'objectif de mettre en place ces emplacements minutes est de maximiser la rotation des véhicules sur ces places de stationnement pour faciliter la fréquentation du commerce de proximité. Le fait de disposer d'un système automatique sans aucune action du conducteur rend le dispositif plus fiable et mieux respecté de tous.



Zone de rencontre

Au cœur de l'hypercentre et dans les extrémités des rues de l'Eglise et des Hortensias, vous l'aurez certainement remarqué, l'aménagement de l'espace n'est pas le même que le reste du projet, un revêtement différent a été utilisé et recouvre l'intégralité de la rue sans avoir de distinction entre le trottoir et la voirie. Cet aménagement délimite ce qu'on appelle dans le code de la route une « zone de rencontre », destiné à la circulation de l'ensemble des usagers. A l'entrée de la zone, vous remarquerez un nouveau panneau comme celui mis en illustration. On constate que le piéton est plus gros que le vélo qui lui-même est plus gros que la voiture. Cela définit l'ordre de priorité dans cette zone.

Autrement dit, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans s'y arrêter et bénéficient de la priorité sur tous les véhicules. **La vitesse de circulation y est limitée à 20 km/h, le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés sont possibles uniquement sur les espaces aménagés à cet effet.**

Les zones de rencontre permettent la cohabitation de manière apaisée dans un même espace : piétons, cyclistes, nouveaux moyens de déplacements, automobiles, motos et autres mais également de permettre le développement de la vie locale.



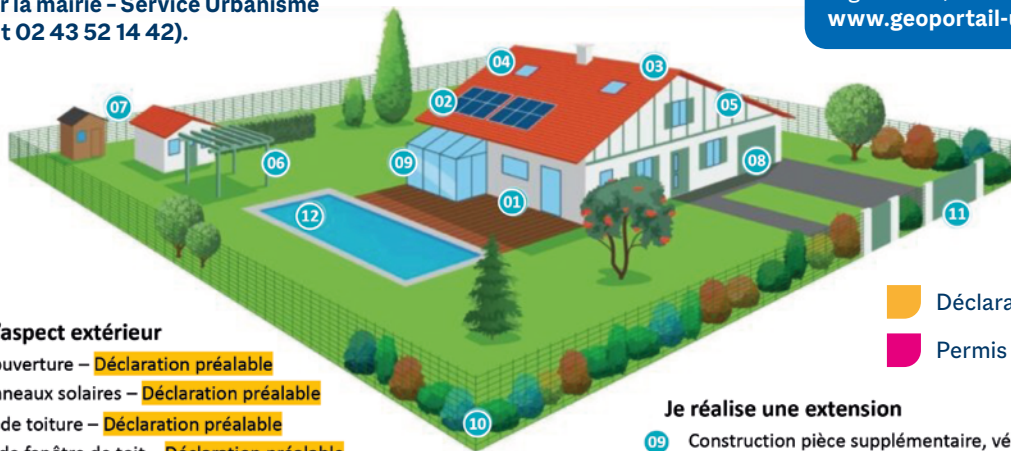
Démarches administratives d'urbanisme

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Rappel : **Avant tout projet d'urbanisme, vous devez d'abord vous renseigner sur les démarches administratives à réaliser qui peuvent différer selon la nature des travaux.**

Vous pouvez consulter la notice explicative (Cerfa 51434#10) sur le site www.service-public.fr (Thème logement - Autorisations d'urbanisme) ou **contacter la mairie - Service Urbanisme** (poste direct 02 43 52 14 42).

Nouveau service depuis le 1^{er} janvier 2022:
Déposez par voie dématérialisée votre permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme en vous rendant sur le site dédié : <https://sve.sirap.fr/#/072024/>
Consultez le Plan Local d'Urbanisme (plans, règlements, annexes) en ligne sur le site: www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/



Je modifie l'aspect extérieur

- 01 Création d'ouverture – Déclaration préalable
- 02 Pose de panneaux solaires – Déclaration préalable
- 03 Rénovation de toiture – Déclaration préalable
- 04 Installation de fenêtre de toit – Déclaration préalable
- 05 Ravalement, peinture de façade – Déclaration préalable
- 06 Construction d'une pergola, serre – Déclaration préalable

Je construis une annexe

- 07 Construction d'un abri de jardin, local technique, carport, ... de
 - ♦ Jusqu'à 20 m² – Déclaration préalable
 - ♦ Plus de 20 m² – Permis de construire
- 08 Aménagement d'un garage en pièce habitable – Déclaration préalable

Je change la nature de l'édifice (habitation <-> commerce)

Changement d'affectation de toute ou partie d'un bâtiment – Déclaration préalable

- Déclaration préalable
- Permis de construire

Je réalise une extension

- 09 Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte, ..
 - ♦ Jusqu'à 20 m² – Déclaration préalable
 - ♦ Plus de 20 m² – Permis de construire

J'installe un portail ou une clôture (privé / public)

- 10 Edification ou modification de la clôture ou d'un mur – Déclaration préalable
- 11 Création ou modification de l'accès – Déclaration préalable

J'installe une piscine enterrée ou hors-sol

- 12 Jusqu'à 100m² sans couverture ou < 1,80 m – Déclaration préalable
- De plus de 100 m² ou couverture > à 1,80 m – Permis de construire

EN CAS DE PROBLÈMES OU URGENCES / NUMÉROS UTILES :

Eau potable ou assainissement
VEOLIA
☎ 0 969 323 529
(appel non surtaxé)

Réseau électrique
ENEDIS
☎ 0 972 675 072

Urgences liées au GAZ
GRDF
☎ 0 800 473 333

Fibre optique
SAYTOUTCOM
☎ 0 800 800 617
Site : lafibrearrivechezvous.fr
(test d'éligibilité)

Distribution des sacs poubelles

Comme chaque début d'année, c'est le moment de venir chercher votre dotation de sacs poubelle dans **la grande salle de la maison des associations située proche de la Médiathèque**. Lors de votre venue, nous vérifierons avec vous la composition de votre foyer pour vous remettre la bonne quantité de rouleaux. Vous aurez le choix entre des sacs de 30 litres ou de 50 litres (sauf les foyers d'une personne). Toutefois la mixité n'est pas possible.

Quelques rappels : la collecte des ordures ménagères s'effectue 1 fois par semaine le lundi en porte à porte et celles des objets recyclés s'effectue toutes les 2 semaines. Dans le cas où le lundi est férié la collecte est reportée au lendemain. Il vous est demandé de sortir la veille vos sacs et containers. A noter que seuls les sacs vert ou orange à l'effigie de la communauté de communes sont collectés. Si ces derniers contiennent des objets non acceptés, le ramassage de vos sacs ne s'effectuera pas. Exemple les pots de fleurs en plastique ne sont pas recyclables, ils doivent être mis dans le sac vert.

Pour vos autres déchets volumineux (cartons, encombrants, déchets métalliques, déchets verts, vêtements, électroménagers,...) vous disposez d'un accès à la déchetterie de Saint-Saturnin. Pour vous y rendre, vous devez disposer d'un macaron spécial apposé sur le pare-brise de votre véhicule disponible en mairie.

Dates des permanences :

- Mercredi 4 janvier de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedi 7 janvier de 9h00 à 12h30
- Lundi 9 janvier de 14h00 à 19h00

Attention, si vous êtes pressés, préférez le 2^e ou 3^e jour de la distribution. Nous avons beaucoup de succès à l'ouverture de la permanence.

Si vous n'êtes pas disponibles sur ces créneaux, vous pourrez récupérer vos sacs au siège de la communauté de communes à Joué-l'Abbé.

La collecte de Verre

Il y a 6 mois, l'ensemble de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe est passée à la collecte de verre en point d'apport volontaire. **Pour rappel sur notre commune, un arrêté municipal légifère les horaires de dépôts entre 7h00 et 21h30.**

L'action de déposer votre verre dans ces points d'apport volontaire sert à limiter les coûts de redevance puisque le verre collecté est revendu. Il est donc souhaitable pour tous de privilégier le dépôt de votre verre dans les points d'apport de la communauté de communes plutôt qu'à la déchetterie de Saint Saturnin ou dans un PAV extérieur à notre communauté de communes. Seul le verre est à déposer dans le container, **merci d'ôter les bouchons et les couvercles des bocaux.**

Brûlage

Dans cette période, il n'est pas rare de procéder dans son jardin à de la taille de ses végétaux, du ramassage de feuilles mortes. Pour rappel, le brûlage des déchets verts ou d'autres natures est strictement interdit et verbalisable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

La municipalité a procédé à divers rappels à l'ordre et des solutions existent pour transformer vos déchets verts en copeaux via le broyage ou d'utiliser ces déchets en paillage ou en compost individuel. Sinon l'autre moyen est de venir les déposer à la déchetterie.



J'ENTRETIENS MON TROTTOIR, JE VALORISE MON QUARTIER !

Beaucoup de personnes pensent que le trottoir devant son habitat lui est réservé. Ce point n'est pas vrai, c'est un espace public. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé. En tant que propriétaire occupant, locataire ou us fruitier de l'habitation, vous avez une obligation d'en assurer l'entretien (arrêté n°2799/2022 du 16/11/2022). Il est de votre responsabilité de :

- Enlever les feuilles mortes et détritiques,
- Procéder à un désherbage naturel ou démousser le

trottoir,
 • Dégel ou épandre du sel, du sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Cette vigilance citoyenne est absolument nécessaire et s'applique aussi à l'entretien des haies de clôture afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine piétonnier / public et respectent bien une hauteur maximale de 1,5 mètres sans gêner l'éclairage public. Chaque habitant doit aussi maintenir son trottoir et les abords de son habitation en bon état de propreté. Merci pour votre aide.



L'eau de nos nappes

Chaque année, l'entreprise Veolia qui gère notre réseau d'eau présente le rapport d'exploitation des installations au conseil municipal. Les différentes analyses réalisées montrent une très bonne qualité de notre eau pour une consommation quotidienne.

Concernant l'assainissement collectif, les eaux rejetées vers notre station d'épuration ne doivent pas comporter de produits toxiques ou de déchets. Ces derniers entravent le bon fonctionnement du système et polluent plus encore les eaux. Cette année, nous avons connu une longue période où notre bassin Sarthe amont était soumis à divers niveaux d'alertes en raison la sécheresse qui a sévi. Avec le réchauffement climatique, l'eau commence à devenir une ressource rare et pourtant toujours essentielle à la vie. Nous devons donc tous contribuer à sa préservation et être vigilants dans sa consommation. Protégeons nos ressources.

Défi famille Zéro déchet

Vous avez envie de réfléchir à votre production de déchets et de la réduire, le défi famille zéro déchet organisé par le Pays du Mans est fait pour vous ! Des ateliers, rencontres et astuces sont au cœur de ce dispositif.

Qu'importe la composition de votre foyer, vous pouvez candidater jusqu'au 29 décembre 2022 sur le site du Pays Du Mans (www.paysdumans.fr/).



Aménagement **trame verte** secteur des hauts du Lac



Au conseil municipal du 9 juin, le projet de réaménagement de la zone verte des hauts du lac a été présenté à l'ensemble des élus. Ce projet vise à répondre à 3 objectifs majeurs :

- Faciliter et sécuriser l'entretien du talus côté sud.
- Réduire le vis-à-vis avec les riverains.

- Rendre plus accessible à tous publics cette trame verte reliant la zone naturelle à la zone urbaine.

L'entrée sur cette zone du plan d'eau depuis l'avenue du Lac sera réaménagée avec notamment un profilage du talus en vue d'y installer 4 rangées de terrasses en pieux d'acacias et de planches de chênes qui seront plantées après apport de terre végétale. Les arbustes existants ont été déplantés, mis en jauge dans l'attente d'être replantés sur le site.

De l'autre côté, rue de la Clairiais au niveau de l'entrée située à côté du bassin de rétention, un nouveau cheminement en lacets sera dessiné pour atténuer la pente de ce secteur.

Ce projet a été confié en maîtrise d'œuvre à la société « Paysage Concept ». Les travaux ont débuté le 17 octobre dernier et sont réalisés par l'entreprise

Julien et Legault. Le coût estimatif de ce projet est de 120 396 €HT avec une subvention à hauteur de 20 000€ octroyée par les Territoires Engagés pour la Nature.

RAPPEL : Il est strictement interdit de pénétrer sur le chantier pendant toute la durée des travaux. Merci de respecter l'arrêté municipal y compris les week-ends.

Une vue du chantier au mois de novembre 2022



Inauguration de **l'aire de jeux** du Plan d'Eau, des cabanes à hérissons et de **l'hôtel à insectes**



Les enfants attendaient avec impatience cette tyrolienne ! Voici maintenant quelques semaines que 3 nouveaux jeux sont arrivés et ont été installés sur la prairie surplombant le plan d'eau. On y retrouve bien sûr la tyrolienne, une balançoire nid et un jeu sur ressort en forme d'écureuil.

Cet aménagement remporte un franc succès auprès des grands et petits tant pour le choix des structures (en robinier un bois imputrescible et résistant) que pour leurs emplacements. Il sera complété dans les prochaines semaines par un banc, une poubelle et d'un châtaigner.

Le 19 novembre une inauguration officielle s'est déroulée en présence des enfants du conseil municipal jeunes et de quelques élus. Le coût de cette opération est de 34 120,87€HT.

Inauguration en présence de Madame la députée Julie Delpech

L'EXPERT FENÊTRE CONFORT & FENÊTRES 72

Et tellement + encore...

Valentin BOYMARD
valentin-boynard@orange.fr

TÉL. : 02 43 233 269
MOBILE : 06 30 27 20 94

6, RUE DE LA SAUVAGÈRE - 72650 LA BAZOGE

CONFORT & POËLE 72

Et tellement + encore...

TÉL. : 02 43 233 269

6, RUE DE LA SAUVAGÈRE - 72650 LA BAZOGE

DÉRATISEUR

Stéphane Davoine
06 81 85 85 68

davoinederatisation@orange.fr
Les louveries • 72650 LA BAZOGE

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le Conseil Municipal Jeunes a été renouvelé pour la moitié des enfants après le départ de six CM2 vers le collège.

Le 10 octobre 2022, les élèves du CP au CM2 de l'école élémentaire Jean Monnet ont élu 6 jeunes élus de CM1 : **Adèle Chauvigné, Nicky Férez, Zélie Galpin, Paul Houdoin, Thésée Le Faou et Axel Nourry**. Puis le mercredi 19 décembre, ce tout nouveau CMJ a procédé à l'élection de son maire **Gautier Truffaut**, du 1^{er} adjoint **Axel Poidvin** et du 2^e adjoint **Axel Nourry**.

Les candidats ont proposé un programme avec des idées sur des projets sportifs et sur le développement durable.

La première apparition officielle du CMJ a eu lieu au monument aux morts de La Bazoge pour rendre un **hommage aux morts pour la France**. Puis, ils assisteront au **spectacle de Noël à l'Envol** et à la **distribution des chocolats à la résidence autonomie au cours du mois de décembre**.

Nous souhaitons un bon mandat 2022-2023 à ces jeunes élus.



Les membres du Conseil Municipal Jeunes 2022-2023 entourés de Pascale

BELIN-LUSTRO et de Marvin Léger :

Premier rang, de gauche à droite : Elia LAVIE, Axel POIDVIN, Gautier TRUFFAUT, Axel NOURRY, Adèle CHAUVIGNÉ

Second rang, de gauche à droite : Thésée LE FAOU, Paul HOUDOIN, Hugo TESSIER, Léane BURLAT Zélie GALPIN, Nickie FÉREZ

Les chantiers Argent de poche

Pour la deuxième année consécutive, la commission Enfance et Jeunesse en partenariat avec la Maison Des Projets a proposé **quatre chantiers argent de poche pour l'année 2022**. Six jeunes de 14 ans à 18 ans ont participé à chacune des semaines. Ces jeunes de la commune ont travaillé pendant cinq demi-journées pour une indemnisation de 75 euros. Une première semaine a été proposée du 8 juillet au 15 juillet,

Ninon, Baptiste, Margot, Lou-Anne, Sacha et Pierrick ont peint une fresque sur un bâtiment de la place des Tramways, le thème était le sport et ses valeurs. Puis du 18 juillet au 22 juillet, Élijah, Célestin, Lorna, Élouan, Amandine et Cléopée ont fabriqué deux bancs des copains pour les enfants de l'école Jean Monnet sur une proposition du CMJ. Enfin, du 25 juillet au 29 juillet, Clara, Romain, Lenka, Léon, Romane et Jules ont construit un hôtel à insectes et



deux cabanes à hérissons qui sont installés au plan d'eau. La dernière semaine pendant les vacances d'automne : Kelly, Louane, Lucas, Manon, Romane et Timéo ont repeint la devanture de l'Espace Jeunes ce qui permet son identification dans la commune et informer des activités qui y sont proposées. Des remerciements aux 24 jeunes qui se sont impliqués dans les réalisations en vue de contribuer à l'amélioration de la commune dans le respect des

valeurs telles que l'entraide, la solidarité, le partage... Merci à tous les encadrants élus, animateurs et personnels de la mairie qui ont permis aux chantiers Argent de poche de se réaliser: Philippe Marchand, Jean-Yves Abily, Marvin Léger, Thierry Reuzé, Manon Guy, Kévin Barabas et Owen Guillois. Merci à la société Toiture et Tradition de La Bazoge pour avoir fourni des matériaux pour les chantiers

Marvin Léger

Le coordinateur Enfance et Jeunesse



Depuis la rentrée de septembre 2022, les élèves des deux écoles de La Bazoge ont fait la connaissance du Coordinateur Enfance et Jeunesse, Marvin Léger, 33 ans.

Sa formation d'éducateur sportif et sa précédente expérience en tant que Directeur adjoint d'un service Enfance et Jeunesse en fait un interlocuteur privilégié des enfants et des personnes utilisant ce service.

M. Léger a pris ses fonctions le 18 juillet au sein de la mairie. **Ses missions sont multiples : il gère le portail famille pour les inscriptions aux services périscolaires. Il encadre le personnel périscolaire qui regroupe 12 agents. Il proposera en cours d'année des activités pour les enfants de l'école primaire sur la pause méridienne en s'appuyant sur les animateurs en poste, sur le milieu associatif. D'autres missions lui sont confiées telles que l'animation du Conseil Municipal Jeune et l'encadrement des chantiers « Argent de poche ».**

Pour toutes questions et informations, vous pouvez le joindre sur le portable du service périscolaire au numéro suivant :

07 57 51 07 95

Nous souhaitons à Marvin Léger une bonne intégration dans son poste de Coordinateur Enfance et Jeunesse.

SARL MULTISERVICES LOISEAU
Entreprise générale du bâtiment

- Terrassement
- Assainissement
- Bâtiment métallique

72650 LA BAZOGE
© 02.43.25.44.07 - 06.63.13.44.07
sarl-loiseau@orange.fr

Le cabinet paramédical c'est parti !

Dès la création du nouvel espace musical Odéon, la municipalité démarrait sa réflexion sur le réaménagement du bâtiment abritant anciennement l'école de musique situé devant le cabinet médical afin de le rénover et de l'agrandir pour créer un espace dédié aux professionnels de santé du paramédical.

Fin 2021, le cabinet d'architecte Carré d'Aire était retenu comme maîtrise d'œuvre sur ce projet et le conseil municipal du 5 mai 2022 s'est prononcé quant à l'attribution définitive des marchés aux entreprises.

A la mi-septembre, les travaux ont débuté avec en premier lieu le désamiantage du bâtiment existant. Puis, ont suivi la démolition des cloisons intérieures et



le début des travaux d'agrandissement. Ce nouvel espace sera constitué de 6 cellules permettant de regrouper : infirmières, orthophonistes, sophrologue et ostéopathe dans un même lieu. Le planning prévisionnel fixe un achèvement des travaux pour le début du printemps 2023, le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 478 135,35 €HT.

Banquet des aînés

Le dimanche 13 novembre, le traditionnel banquet des aînés organisé par la Commission Communale d'Actions Sociales (CCAS) a eu lieu à la salle L'Envol. Ce fut l'occasion pour 270 aînés de 69 ans et plus de se retrouver et de passer un moment convivial et festif. L'après-midi a été marqué par un spectacle musical qui a fait danser un bon nombre de personnes au rythme de chansons des années 60, 70 et 80.

Merci à l'équipe du restaurant « La Petite Auberge » de St-Jean-d'Assé qui a cuisiné et servi un repas très apprécié de tous.

Ce fût l'occasion d'honorer la doyenne Mme LALANDE Antoinette 91 ans et le doyen M. GUERANGER Clément 93 ans présent à ce banquet. Les aînés les plus âgés sur notre commune sont Mme DURFORT Florence 102 ans et M. GAUDOT Pierre 94 ans.

Merci à l'ensemble des membres du CCAS pour l'organisation de ce banquet.



NOCES D'OR de M. et Mme BEAUFILS

Célébrées le samedi 3 septembre à 17h30 à la mairie par M. Michel LALANDE, Maire en présence de leur famille et amis.

M. BEAUFILS Joël né le 25 janvier 1948 et Mme LECROC épouse BEAUFILS Martine née le 23 août 1950 à Meurcé. Ils se sont mariés le 22 juillet 1972 à Meurcé.

Location des salles

SALLE L'ENVOL

Pour les résidents de La Bazoge

	PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	ENTREPRISES
Location de la salle culturelle		
Du lundi au jeudi	184 €	305 €
Vend ou Sam ou Dim	305 €	488 €
WE (2 jours)	488 €	914 €
Location de la salle culturelle + Loges		
Du lundi au jeudi	247 €	368 €
Vend ou Sam ou Dim	368 €	546 €
WE (2 jours)	546 €	977 €
Location de la salle culturelle + local traiteur		
Du lundi au jeudi	305 €	425 €
Vend ou Sam ou Dim	425 €	609 €
WE (2 jours)	609 €	1040 €
Location de la salle culturelle + local traiteur + Loges		
Du lundi au jeudi	425 €	483 €
Vend ou Sam ou Dim	609 €	977 €
WE (2 jours)	977 €	1218 €
Location du hall	121 €	121 €

Pour les non-résidents de La Bazoge

	PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS	ENTREPRISES
Location de la salle culturelle		
Du lundi au jeudi	368 €	478 €
Vend ou Sam ou Dim	609 €	793 €
WE (2 jours)	977 €	1271 €
Location de la salle culturelle + Loges		
Du lundi au jeudi	483 €	635 €
Vend ou Sam ou Dim	735 €	950 €
WE (2 jours)	1097 €	1428 €
Location de la salle culturelle + local traiteur		
Du lundi au jeudi	609 €	793 €
Vend ou Sam ou Dim	856 €	1113 €
WE (2 jours)	1218 €	1586 €
Location de la salle culturelle + local traiteur + Loges		
Du lundi au jeudi	856 €	1113 €
Vend ou Sam ou Dim	11218 €	1586 €
WE (2 jours)	1948 €	2531 €
Location du hall	247 €	315 €

MAISON DES ASSOCIATIONS

	1/2 Journée	Journée
Petite salle	26 €	53 €
Grande Salle	53 €	105 €

OPTION ENTRETIEN (L'ENVOI)	PRIX TTC
Option 1 (Hall, sanitaires, salle)	95 €
Option 2 (option 1 + loges)	110 €
Option 3 (option 1 + cuisine)	110 €
Option 4 (option 1 + loges + cuisine)	126 €
Déplacement d'un agent	59 €



LA MILESSÉ
LA BAZOGE
ST JEAN D'ASSE

06 27 43 17 56

Conduire en confiance
C' PERMIS à tout âge

NOUVEAU Boîte automatique - permis automatique

Ouvert pendant les vacances
Stage de code BSR et moto (partenariat moto école)

cadeau de parrainage sur présentation de ce flyer



L'ANTONNIÈRE
#ÉLECTRICITÉ #PLOMBERIE #CHAUFFAGE

02 43 25 63 77
Lieu dit «les Hogues»
72650 - LA BAZOGE

sarl.de.lantonniere@gmail.com



62 avenue nationale
72650 La Bazoge
Fixe 09.88.09.90.45
Port 06.28.09.30.78

- * Aménagement intérieur
- * Remplacement vitrages et serrures
- * Dressing
- * Cuisine

garreau menuiserie | garreau.menuiserie
@ : garreaumenuiserie@gmail.com



CANALQUEST
Constructeur de Réseaux
Assainissement - Eau potable - Gaz

Les Mignonnières
72150 Neuville sur Sarthe
Tél: 02 43 25 24 24 - Fax: 02 43 25 20



ABC Assistance Informatique
Informatique72.com Professionnels/Particuliers

DÉPANNAGE INSTALLATION FORMATION

02 43 77 24 40
contact@abcinformatique72.com

Eric FOURNIER 06 20 78 71 26



La Croix des Landes
Route de Neuville
72650 LA BAZOGE
Tél. 02 43 256 138
Fax 02 43 252 338

PARTICULIER - INDUSTRIE - COLLECTIF

- Porte de garage
- Motorisation
- Interphonie
- Eclairage
- Volet
- Pergola
- Portail
- Clôture
- Garde-corps
- Brise-vue
- Store
- Service dépannage, entretien

infos@automatismesfranjou.fr - www.automatismesfranjou.com

SALLE DU FRÊNE

Pour les résidents de La Bazoge

	ÉTÉ 15/04 AU 15/10	HIVER 01/01 AU 14/04 ET 16/10 AU 31/12
SALLE DU FRÊNE		
1 soir ou 1 journée	194 €	268 €
1 week-end	242 €	315 €
Vin d'honneur	110 €	

Pour les non-résidents de La Bazoge

	ÉTÉ 15/04 AU 15/10	HIVER 01/01 AU 14/04 ET 16/10 AU 31/12
SALLE DU FRENE		
1 soir ou 1 journée	389 €	536 €
1 week-end	483 €	630 €
Vin d'honneur	221 €	
Déplacement d'un agent	53 €	
Caution	578 €	

Eau (part communale)

Abonnement annuel	33,84 €
Consommation (le m ³)	0,46 €

Assainissement (part communale)

Abonnement annuel	43,70 €
Consommation (le m ³)	0,81 €

Concessions et columbarium cimetière

Concession cinquantenaire	173 €
Concession columbarium 15 ans	305 €
Concession columbarium 30 ans	578 €
Concession columbarium 50 ans	1118 €

Encarts publicitaires du bulletin communal

1) pour les entreprises, artisans, commerçants de la commune:

Installation première insertion	Gratuite
Forfait annuel 3 parutions	215 €
Insertion à l'unité	89 €

2) pour les annonceurs extérieurs :

Insertion à l'unité	100 €
---------------------	-------

Droit de place commerçants du marché/ambulant

Mètres linéaires	Fréquences / Trimestre		
	1	4	8
> 4 ml	6,53 €	4,74 €	3,67 €
< ou égal 4 ml	3,67 €	2,65 €	1,89 €



U EXPRESS LA BAZOGE
Commerçants autrement
11 avenue du Mans
72650 LA BAZOGE
tél. : 02 43 88 37 70




Production locale
grâce à nos éleveurs partenaires
72



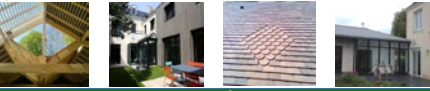

Laurent LEVRARD
Directeur Délégué
l.levrard@bage-entreprises.com
06 19 66 81 10

7, allée de la Coudre
72560 CHANGÉ
Tél. : +33 2 43 65 91 48
Fax : +33 2 43 72 37 01
www.bage-entreprises.com



SARL JC Courboulay
VELUX EXPERT
DGE artisan

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE



72650 LA BAZOGE - Tél. : 02 43 25 41 55
www.courboulay.com



La cuisine vraiment engagée !

Une alimentation de qualité, équilibrée, tout en favorisant l'éveil au goût !



Les petits gourmands vont se régaler !

RESTORIA
Service Développement Commercial
02 41 21 18 50
projetcommercial@restoria.fr



Milanlia ONGLERIE
Camille Failleau - Prothésiste Ongulaire
Extensions d'ongles en gel, vernis semi permanent, manucure, pédicure...

 milanlia_onglerie  06 71 98 80 20

Ludibulle

MÉDIATHÈQUE

{ lecture } { jeu } { musique }

Une équipe qui se renouvelle

A la rentrée de la ludo-médiathèque, vous êtes nombreux à avoir remarqué le départ d'**Aurélie**, agent de longue date chez Ludibulle qui a choisi de poursuivre sa route professionnelle à l'école maternelle Henri Matisse. Son départ a été fêté dans la joie et la bonne humeur au mois de juillet.

Vous avez également pu faire connaissance avec une nouvelle arrivante : **Sabrina**, stagiaire en reconversion professionnelle présente les mercredis et les vendredis. Elle apprend chez nous le métier d'auxiliaire de bibliothèque avec sourire et enthousiasme. En 2022, nous avons en outre accueilli des stagiaires de 3^e, Angie et Candice, qui ont découvert les différentes missions que nécessitent la gestion de l'établissement et qui ont participé à celles-ci avec brio : Bravo !

Enfin, de nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe : bienvenue à Claude, Chrystèle et Cécile qui viennent eux aussi gracieusement nous prêter main forte pour accueillir le public, ranger et équiper les documents, tâches indispensables au fonctionnement de Ludibulle. Rappelons que c'est aussi grâce à ces 10 généreux volontaires que nous pouvons vous offrir nos différents services. Merci à eux !

Des bébés lecteurs qui évoluent

Les séances bébés lecteurs, ces moments de lecture animée accessibles dès la naissance, sont toujours pris d'assaut, pour notre plus grand plaisir. Ceux-ci sont désormais programmés deux fois par mois, un lundi à 10h et un vendredi à 17h. Les albums lus sur ce nouveau créneau sont davantage adaptés aux enfants à partir de 3 ans, mais les nourrissons peuvent tout de même y assister car rappelons-le : aussi jeune soit l'auditeur, il tirera toujours des bénéfices d'une lecture à voix haute. Par ailleurs, si l'animateur principal de cet atelier, Jean-François, reste un conteur hors pair, les membres de l'équipe s'y mettent aussi. Camille

vous propose notamment des kamishibais : des histoires dans un petit théâtre en bois qui retient toujours l'attention des petits, qui se sentent alors comme au spectacle.

Les autres succès de la ludothèque

Les ateliers à 4 mains affichent eux aussi toujours complet ! Ceux-ci offrent l'opportunité d'effectuer des activités manuelles en famille. Ce sont des moments privilégiés entre parents et enfants, si fiers de repartir avec leurs créations. Ces ateliers ont lieu pendant les



On fête Halloween

vacances scolaires, le plus souvent les mercredis, et leurs thèmes sont choisis en lien avec les différentes fêtes du calendrier. Alors, n'hésitez pas à venir partager ces moments chez Ludibulle. Hors animation, les espaces de jeu symboliques sont eux aussi un grand succès. Ne l'oubliez pas, Ludibulle donne accès gratuitement à une salle petite enfance dans laquelle nous aménageons un coin thématique évoluant au fil des saisons et permettant aux enfants de se prêter au jeu de rôle : cet été, pique-nique et barbecue étaient de rigueur. Cet automne, le chantier était mis à l'honneur, en écho aux travaux de l'avenue nationale. Très prochainement, c'est un cabinet de vétérinaire qui sera inauguré, avec panoplie d'ustensiles médicaux et animaux en peluche à soigner au rendez-vous...

Les ateliers



Kamishibais : des histoires dans un petit théâtre en bois



L'espace des tout petits

Ludibulle sur tous les fronts

Si Ludibulle tend à être culturellement active entre ses murs, vous devez savoir qu'elle l'est aussi en dehors. Effectivement, vous pouvez retrouver votre médiathèque préférée en allumant votre poste de radio ! Les mercredis à 9h30 sur Radio Alpes Mancelles (106.3), Camille vous lit des albums disponibles à l'emprunt. La responsable de l'établissement est également chroniqueuse pour une émission intitulée Cric Crac dans l'sac sur RCF (101.2) que vous pouvez retrouver sous forme de podcast sur le site de la chaîne de radio : elle y présente ses coups de cœur en matière d'albums jeunesse.

Une fin d'année en apothéose

Ne ratez pas notre spectacle de Noël familial le mercredi 14 décembre à 10h00. Vanessa Lilian, auteur et comédienne de la compagnie 7^e Acte vous propose «**Eau là là !**», une représentation de 35 minutes destinée à toute la famille mélangeant marionnettes et musique pour la petite enfance sur les thèmes de l'eau et du soleil. Mise en scène par Yves-Thégonnec Tulâne, l'histoire délivre un message écologique de manière ludique et poétique. Le spectacle sera suivi d'un goûter festif pour lequel il vous sera demandé une petite contribution sucrée ou salée. La réservation est obligatoire.

1, rue des Hortensias
Espace George Sand - 72650 La Bazoge

☎ 02 43 25 27 09 • 📞 06 40 09 11 14

✉ mediatheque@labazoge72.fr

🌐 <https://labazoge.fr/mediatheque/>

📍 médiathèque Ludibulle

Consultez régulièrement notre page Facebook sur laquelle nous mettons des infos régulières à propos des événements à venir et des photos témoignant de la vie de la médiathèque !



L'envol

L'ESPACE CULTUREL DE LA BAZOGE

Agenda culturel L'ENVOL LES PROCHAINS SPECTACLES

CONCERT DE NOEL

Dimanche 18/12/2022 • 17h00
Christmas tree

En costumes vintages et classiques, le trio vocal, un homme et deux femmes, rend hommage à la magie de Noël avec un répertoire musical de standards français et américains. Pensez à réserver !

MUSIQUE

Samedi 28/01/2023 • 20h30
American Songs de Broadway

Chœur Résonnances

C'est un spectacle écrit pour chœur mixte, piano et récitateurs aux sonorités variées : gospel populaire, swing et comédie musicale.

CABARET

Samedi 4/03/2023 • 20h30
Strass'n Folies

Le cabaret en folie porte bien son nom avec une succession de chansons et de ballets. Une chanteuse meneuse de revue, un chanteur brillant et un comédien très drôle.

THÉÂTRE

Judi 11/05/2023 • 20h30
Regarde-moi dans les yeux pendant quatre minutes
Grand Maximum

Dans ce spectacle tendre et caustique, amer et poétique, le collectif Grand MaxiMum questionne la prétention du couple à son développement durable... Création de Sébastien Lazennec.



DANSES ET CHANTS

Samedi 3/06/2023 • 20H30

Respire encore

ESPAYRANCE

Un nouveau spectacle musical autour de chansons françaises et internationales. 12 chanteuses et chanteurs évoluent sur scène avec des chorégraphies originales...

Un pot de l'amitié sera offert à la fin du spectacle.



INFOS/BILLETTERIE

Les billets des spectacles peuvent être réservés ou achetés à la mairie de La Bazoge : 02 43 25 40 07

VOS BILLETS EN LIGNE !

sur www.labazoge.fr (rubrique culture)

Rapide et simple, achetez vos billets en ligne et profitez d'avantages fidélité : pour 4 spectacles achetés ensemble, 10 euros sont offerts sur le quatrième.

Retour en images sur le début de saison Le succès au rendez-vous



Itinéraire bis,
une comédie comme premier spectacle portée avec finesse par un duo de comédiens attachants le 10 septembre



Le groupe de Jazz Les Glam's & Mister O
a transporté le public le 15 octobre : de belles voix et un pianiste virtuose.



Guillaume Morrow,
a séduit le public dans son one man show. Un artiste envoûtant naviguant entre musique, chant et humour en cadeau.

PATRIMOINE

Remise des prix du jeu-concours sur le patrimoine nature de La Bazoge

(1^{er} au 19 septembre 2022)

Jeu en ligne : découvrir par le biais d'énigmes et de photos les arbres à baies, les plantes à floraison printanière et à floraison estivale, les oiseaux, les reptiles et batraciens de La Bazoge...

Création : Commission Culture aidée de Loïc Pierre, bazogien, féru d'histoire locale et de patrimoine.

Gagnants : Stéphanie Robveille, Joëlle Houdet, Myriam Chevrollier, Didier Lenoir, Annaïk Jouanjan, Monique Despres, Audrey Galpin, Mélanie Menu, Elodie Detrait et Sophie Mathieu.

BRAVO aux gagnants et **MERCI** à **Loïc Pierre** pour son aide précieuse. Merci également à nos partenaires pour les cadeaux offerts : la petite auberge de St Jean d'Assé, l'Hyper U de Sainte Jamme, la mairie de La Bazoge, la ferme des Jenvries et les fromages de Céline.



Loïc Pierre

Remise des lots : le 8 octobre, à la médiathèque, les gagnants ont reçu leur prix autour d'un verre de l'amitié en présence d'élus de la commission Culture. Cadeaux : Sodastream, dîner en tête à tête, places de spectacle à l'Envol, livres et bons d'achat chez nos producteurs locaux.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Le 11 mai : Romane DUPONT
 Le 6 juin : Millan DOMINIQUE CAVÉ
 Le 9 juin : Lily ABOUDEEB
 Le 24 juin : Manoé BOUCHET
 Le 6 juillet : Élio GUITTON
 Le 13 juillet : Lucas NOBIS
 Le 18 juillet : Juliette COUPEAU
 Le 1er août : Roxane BOUGIO
 Le 1er août : Marius BUISSON
 Le 18 août : Eden MARECHAL TANIÈRE
 Le 23 août : Achille DÉROUET
 Le 3 septembre : Augustin LEMONNIER
 Le 12 septembre : Léonard LEYDERT PISHCHULINA
 Le 14 septembre : Anna RENVOISÉ
 Le 9 octobre : Bleuenn POUILLET VALLÉE
 Le 16 octobre : Léon BERTRAND
 Le 24 octobre : Rafaël FERNANDES DA SILVA

MARIAGE

Le 21 mai : Hugues LAVIE et Charlene BARREAULT
 Le 21 mai : François GIAI-MINIET et Maëva HOUDAYER
 Le 4 juin : Adrien POIRIER et Florence CHEVEREAU
 Le 4 juin : Sylvain ROUILLARD et Elodie FAUVEAU
 Le 4 juin : David PEIGNÉ et Caroline BRIZARD
 Le 4 juin : Pascal POTIER et Dalila GHOUS
 Le 4 juin : Philippe PASQUIER et Mélanie MATHIEU
 Le 11 juin : Killian PROVINS et Clémence RICHARD
 Le 25 juin : Jérémy LEBRUN et Anaïs GUILLAUME
 Le 2 juillet : France VÉRON et Gwenaëlle VALIN
 Le 30 juillet : Guillaume CHANTREAU et Pauline JEAN
 Le 20 août : Matthias VAILLANT et Gaëlle ROULLIER
 Le 24 septembre : Nicolas MÉNAGÉ et Julie CLEYET
 Le 5 novembre : Geoffrey CALLU et Marine BRETEAU

DÉCÈS

Le 17 mai : Jean BESNIER, 82 ans
 Le 21 mai : Guy RAPICAULT, 85 ans
 Le 25 mai : Marie-Louise BABIN épouse LEFFRAY, 84 ans
 Le 7 juin : Alain BRISEBARRE, 94 ans
 Le 11 juin : Claude CHALOPIN, 77 ans
 Le 5 juillet : Jean-Pierre MONTAVILLE, 81 ans
 Le 6 juillet : Rolland FALLAI, 91 ans
 Le 14 juillet : Marie NOURRY veuve TURPIN, 68 ans
 Le 15 juillet : Claude BARENTIN, 69 ans
 Le 29 juillet : Claude TÊTU, 78 ans
 Le 4 septembre : Denise LARCHÉ épouse DESHAYES, 84 ans
 Le 12 septembre : Rémy COULON, 70 ans
 Le 19 septembre : Bernard LEBRUN, 75 ans
 Le 7 octobre : Georges BÉASSE, 82 ans
 Le 7 octobre : Renée HUBERT veuve HERVÉ, 87 ans
 Le 9 octobre : Albert BESNIER, 98 ans
 Le 10 octobre Jérôme LEGEAY, 53 ans
 Le 13 octobre : Raymond FYOEN, 93 ans
 Le 16 octobre : Thérèse PILLON veuve LE CORRE, 94 ans
 Le 29 octobre : Jean FRÉNÉHARD, 87 ans
 Le 2 novembre : Annick JOURDAIN veuve MALET, 66 ans

LE MOT DE L'ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Cet été, les conditions de réalisation des travaux du centre-bourg et l'entretien de la Commune vous ont interrogés. Certaines pratiques ne nous paraissent certes pas conformes à l'intérêt général des Bazogien(ne)s, à leurs activités, leurs commerces et leur bien-être.

Aussi, nous réagissons face à des décisions unilatérales du Bureau Municipal, en décalage avec le travail des commissions et les avis émis en Conseil Municipal. Au sein de la municipalité, nous constatons en effet que M. le Maire et ses Adjointes prennent des décisions sans consultation préalable des commissions pourtant chargées d'étudier les dossiers, amenant parfois le Conseil Municipal à se positionner au pied levé sur certains sujets importants comme la fermeture soudaine de la route du centre bourg la veille pour le lendemain et l'implantation de bornes minutes onéreuses.

Nous regrettons ce manque de concertation ainsi que la non prise en compte des remarques et suggestions des conseillers municipaux et des habitants de La Bazoge. A plusieurs reprises, nous avons alerté sur différents points, notamment sur :

- la végétalisation des pieds de murs des façades des habitations de l'Avenue Nationale,
- le manque de stationnement entre la rue de la Gare et le parking de l'ancien garage,
- la suppression du trottoir de rétrécissement rue des Hortensias,
- l'entretien des espaces verts sans respect des zones établies

au plan de gestion différenciée. Ces différents points sont restés à ce jour non suivis d'effets.

Par ailleurs, nous ne comptons plus les incidents de pilotage et de suivi des travaux du centre bourg. La pose du mobilier urbain souffre d'un véritable amateurisme, le bétonnage peu harmonieux avec rehaussement de la chaussée oblige à créer des marches devant les commerçants et la communication au quotidien est très insuffisante auprès des personnes directement impactées par le chantier. Cependant, tout n'est pas négatif, nous nous réjouissons des projets réalisés comme la voie partagée avec la piste cyclable et le renouvellement du matériel d'éclairage public dans le contexte actuel d'économie d'énergie.

Lors des Conseils Municipaux, nos 5 voix ne permettent toutefois pas de contrer les décisions unilatérales et de faire entendre la parole des Bazogien(ne)s malgré notre volonté d'apporter des conseils et de faire ensemble.

Aussi, nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public et qu'il est possible de consulter les procès verbaux relatifs à ces séances sur le site <https://labazoge.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>.

Nous restons engagés à vos côtés et nous profitons de cette fin d'année pour vous souhaiter de bonnes fêtes et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Le groupe des élus minoritaires



Nous comptons à ce jour 195 adhérents répartis dans nos différentes sections, à savoir :

- Le badminton pour les jeunes le lundi de 17 h 30 à 19 h, suivi des adultes jusqu'à 23 h, vous pouvez encore nous y rejoindre.
- La section moto avec ses sorties et ses visites, peut aussi accueillir de nouveaux adhérents.
- Le pilâtes, le renforcement musculaire, et la zumba qui ont lieu le mercredi à l'Envol, ces trois sections sont complètes.

Dates à retenir :

Le samedi 22 avril : soirée GUINGUETTE à l'Envol
 Le dimanche 11 juin : Rallye Touristique
 Le vendredi 23 juin : AG du Club.
 Le CRAB souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.
 Contact : Pascal Bertin (président) 06 78 79 34 82

Fil de Baz'

Le bilan de la première année de l'association Fil de Baz', l'association de couture Bazogienne, fût riche :

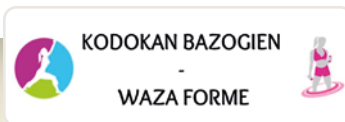
- les deux cours du lundi sont complets soit 16 adhérentes,
- une première exposition des arts créatifs et picturaux des associations de la Bazoge,
- et la création d'ateliers de couture pour adultes et parent-enfant pendant les congés scolaires.



Par ailleurs, les prochains ateliers de couture se dérouleront en février, avril et juillet. Les dates seront diffusées prochainement sur notre profil facebook Fil de Baz'.

Nous serons présents au marché de Noël de La Bazoge le 15 décembre prochain avec des créations réalisées par nos soins. Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : fildebaz72650@gmail.com

Kodokan



Le forum des associations qui s'est tenu début septembre Salle de l'Envol a eu du succès avec de très nombreux visiteurs. Sur notre stand, nous avons pu enregistrer les toutes dernières inscriptions avant la reprise avec une stabilité des effectifs en gym douce et de nouvelles adhésions en gym tonique. L'activité a donc repris mi-septembre dans la bonne humeur :

- Gym douce avec des exercices axés sur le travail des muscles

profonds et la relaxation, - Gym tonique avec un travail sur la coordination, le cardio et le renforcement musculaire des bras, abdos, cuisses et fessiers. Notre coach diplômé d'État, Axel Bochereau, reste à l'écoute des membres de l'association pour proposer des cours variés et permettre l'émulation du travail de groupe. Prenez soin de vous et gardez la forme !

Le bureau kodokanbazogien@laposte.net

Atelier du nombre d'or

Après les deux années difficiles que nous venons de vivre comme toutes les associations nous avons repris nos ateliers depuis septembre 2021 et préparons le salon des « Printanières » en mars 2023.



Notre association l'Atelier du Nombre d'Or organise son 6^e salon de peintures de la Bazoge « les printanières » qui se tiendra les 25 et 26 mars 2023. Cette biennale, qui alterne avec le salon des peintres de l'« Atelier du nombre d'or » est devenu un rendez-vous pictural printanier pour la commune et la communauté de communes « Maine Cœur de Sarthe ».

Réunissant une trentaine d'artistes amateurs et confirmés de notre département et de départements voisins, qui vont exposer et exercer leur art devant les visiteurs salle de « l'Envol ».

Pour notre association, pour les membres du bureau et nos adhérents c'est un véritable challenge que d'organiser et mettre en œuvre cet événement qui attire un public le plus large possible au fil des années, participant au rayonnement culturel de La Bazoge, de la communauté de communes « Maine Cœur de Sarthe » et des communes environnantes.

L'accès à l'exposition est gratuit et se déroulera dans le respect des dispositions sanitaires et de sécurité en vigueur.

Le président Didier Besnard

Harmonie

Avis de recherche !

Suite au déménagement d'un de nos musiciens, nous nous retrouvons actuellement sans batteur.

Si l'un ou l'une d'entre vous souhaite nous rejoindre, une belle batterie orpheline vous attend ! Appelez Damien au 06 52 91 30 27.

Nous maintenons tout de même le cap de nos répétitions tous les quinze jours le vendredi soir à 20H30 Salle Odeon.

En plus du batteur, tous les autres musiciens sont les bienvenus ! Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue à Clotilde, nouvelle trompettiste qui nous a rejoint en septembre.

Nous prévoyons un petit café-concert gratuit le samedi 10 décembre dans cette même salle à 16H. Café, thé, boissons fraîches et gâteaux seront offerts.

Pour terminer, notre assemblée générale est prévue le vendredi 20 janvier à 20H30 à La Salle Odeon.

Joyeuses fêtes de fin d'années à tous !

Contact : 06 52 91 30 27

Mail : musiquedelabazoge@gmail.com

Site : harmonie-de-la-bazoge.e-monsite.com



Comité de jumelage

Le comité de jumelage de La Bazoge a repris ses activités avec un immense plaisir pour cette année 2022.

conservé pendant ces deux années avec des échanges par mails, appels téléphoniques et visios, nous étions tous en



À l'Ascension dernière, nous avons enfin pu accueillir une délégation de Martfeld. Nous avons monté un programme simple mais agréable. Entre autres des visites sur Le Mans (Vieux Mans et Musée des 24H) et un tournoi de football Féminin sur le stade de la Bazoge, car une équipe de jeunes footballeuses allemandes faisait partie de la délégation de Martfeld. Un grand merci aux dirigeants du FCB pour avoir organisé ces rencontres avec ses équipes féminines. Ces retrouvailles ont été très appréciées et ont fait chaud au cœur à chacun. En effet, même si le lien a été

manque de nous retrouver ensemble pour passer ces bons moments conviviaux qui nous manquaient tant. Dès le mois de juin, nous nous sommes concentrés sur la rentrée de septembre. Le comité de jumelage a été présent comme à chaque fois au forum des associations. Cela nous a permis d'accueillir cette année aussi de nouveaux membres. À noter que le comité a aussi été présent en parallèle, toute la journée au festival des associations de la communauté de commune Maine Cœur de Sarthe, qui s'est passé à Sainte-Jamme-sur-Sarthe.



C'était une première et cette manifestation de rentrée devrait être reconduite en 2023 par la MDP (La Maison des Projets).

Septembre est un mois fort, car malgré les importants travaux du centre bourg, nous avons pu avec deux autres associations bazogiennes (Le Handball Club et Festi'Vil) faire renaitre après ces 2 années off, le grand bric à brac de La Bazoge. Avec l'aide de la municipalité, cette manifestation, tant attendue, a pu être installée rue des Hortensias et connaître de nouveau un beau succès. La fréquentation a été excellente et de l'avis de tous, les affaires ont été bonnes pour les exposants comme pour les visiteurs. Pour terminer cette année 2022, nous participons au marché de Noël ce jeudi 15 décembre 2022, place des Tramways, et comme l'année passée, nous organisons une tombola avec l'aide des

commerçants locaux. Donc comme vous pouvez le constater, nous reprenons nos activités avec envie et

appétit. Pour 2023, nous continuerons à participer comme en 2022 aux manifestations bazogiennes ou affiliées et comme il a été décidé lors de la visite de nos amis de Martfeld, nous irons les voir à l'Ascension. Nous commençons dès maintenant à organiser ce déplacement. Nous faisons des devis avec des autocaristes pour connaître le coût du voyage et nous discutons avec des associations bazogiennes pour intégrer notre délégation. Les places sont limitées mais, à ce jour, nous ignorons si notre délégation est complète et nous restons à la disposition de tous les Bazogiens qui seraient éventuellement intéressés pour y participer. Le bureau du Comité et moi-même restons à votre écoute.

Le Président
François Deschamps
Tel : 06 13 24 06 06
comitejumelage.labazoge@gmail.com



Après une courte pause estivale, l'association des Randonneurs du Roussard a repris ses activités au rythme habituel, c'est-à-dire, tous les mardis matin et un dimanche sur deux. Cette année le week end hors département a eu lieu en Normandie avec le samedi, la traversée de la baie du mont Saint-Michel et le dimanche, journée aux îles Chausey. L'association espère organiser sa traditionnelle rando de nuit en juin l'année prochaine. Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur la vie du club et le programme des sorties en consultant le site :<https://randonneursduroussard-labazoge.clubeo.com/>





Entente Cyclo-Touriste

Bientôt une saison qui s'achève pour les cyclos Bazogiens. Mais après 2 années difficiles comme vous le savez tous, chacune et chacun a pu retrouver le plaisir de rouler ensemble.

Les rendez-vous hebdomadaires du club tout au long de l'année nous permettent de nous retrouver nombreux en fonction des niveaux des uns et des autres.

Les cyclos Bazogiens ont participé à plusieurs randonnées dans le département (ex : la cheminote, la Montbizotine...) ou à l'extérieur de la Sarthe,



comme la semaine Européenne de Cyclotourisme et aussi à des randos VTT.

Après l'organisation de la piste de Roussard en mai, la rando VTT Halloween en nocturne a eu lieu le vendredi 28 octobre, et fût un succès avec 186 participants.

Plusieurs membres du club se sont aussi retrouvés au mois de septembre pour une semaine découverte de **la Vendée à vélo** ou à pied et partager de bons moments.

Nous avons participé également

au forum des associations début septembre, cette visibilité nous a permis d'obtenir quelques adhérents supplémentaires jeunes et moins jeunes.

Aujourd'hui le club ECT Randovélo La Bazoge compte un peu plus de 80 adhérents.

L'AG du club a eu lieu le 26/11 à la salle George Sand à 14h30, et le soir un repas est venu ponctuer cette saison 2022.

Quant à moi je termine ma première saison en tant que président du club et je profite de ce mot pour remercier l'ensemble des adhérents

pour tous les coups de main donnés lors de nos organisations et remercier aussi l'ensemble des membres de mon bureau pour le travail fourni cette année.

Je remercie nos sponsors et la mairie de La Bazoge pour son aide logistique et financière dans nos projets. Enfin j'ai une pensée pour un de nos licenciés

malheureux qui a subi une grave chute à vélo et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le Club de l'ECT Randovélo la Bazoge vous attend si vous souhaitez venir rouler avec nous sur route ou à VTT, n'hésitez pas à nous contacter :

Président : Denis Choynet :
06 14 09 75 07

Secrétaire : Jean Motreff :
06 07 39 19 58

randovelolabazoge@gmail.com

Je vous souhaite avec les membres du bureau de l'ECT de belles fêtes de fin d'année.



La saison 2022-2023 a débuté pour le football club de La Bazoge, les effectifs pour cette saison sont constants par rapport à la saison dernière, environ 250 licenciés répartis entre les catégories U7 et vétérans.

L'école de football (catégorie U7 à U11) se porte bien avec environ 80 jeunes. Le FC La Bazoge va organiser pour la première fois «Le Noël du FCB» le mercredi 21 décembre entre 13h30 et 18h. Le but étant d'organiser un petit tournoi en salle entre nos jeunes et de finir l'après-midi par un goûter.

Cette nouvelle saison est marquée par une grande nouveauté pour nos jeunes féminins et masculins. Les catégories entre U13 et U17 sont en entente avec 4 autres clubs (Neuville, St-Jean-d'Assé, Ste-Jamme-sur-Sarthe et Joué-l'Abbé/La Guierche). J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré à ce projet et je les félicite de la part du FC La Bazoge pour la bonne organisation et les bons résultats de nos jeunes pour cette première phase.

Le début de saison est un peu plus morose pour l'équipe fanion (Régional 3) qui est actuellement dans le fond du tableau mais nous sommes très confiants pour des dimanches meilleurs avec le retour de nombreux blessés. Concernant l'équipe réserve (Division 3), celle-ci démarre mieux sa saison en se positionnant 2° de sa poule et souhaite poursuivre sur cette bonne dynamique.

Pour cette saison, nos vétérans sont en entente avec les clubs d'Aigné et de La Chapelle-St-Aubin. Il y a deux équipes dans cette catégorie.

Pour finir, je félicite David qui vient de rejoindre Olivier, Yohann et Alan en tant qu'arbitre pour le club.

FC La Bazoge



U12



U14



U15



U16



U17

Hand-ball Club

Le Handball Club La Bazoge étoffe son offre en proposant une séance de baby-hand tous les mercredis, de 10h30 à 11h30. Cette pratique adaptée liée aux apprentissages scolaires est ouverte aux enfants de 3 à 5 ans. Elle est vectrice de sociabilisation, coopération, acceptation, adaptation. Pendant une heure, les babyhandballeurs, encadrés par des animateurs diplômés, évoluent dans des mondes imaginaires dans lesquels ils stimulent leur créativité.

Une séance, une histoire

Lors de chaque séance, les animateurs, les enfants et



HANDBALL CLUB
LA BAZOGE

leurs parents, qui sont invités à participer, construisent ensemble une histoire qui participera au développement moteur des babyhandballeurs. Grâce à des jeux de

découverte, d'enchaînement et d'exploration, les handballeurs en herbe sont amenés à s'exprimer et trouver leur place dans un groupe, à réfléchir à des stratégies en collectivité, à s'approprier leur environnement...

Le matériel utilisé est parfaitement adapté : les ballons sont souples et maniables, les buts plus petits, les haies spécifiques avec différentes tailles...



Différentes activités

Les enfants jouent, en toute sécurité, avec et sans ballon : ils courent, sautent des haies, évitent des obstacles, le tout dans une ambiance familiale, propre aux valeurs du HC La Bazoge. Chacun évolue et progresse à son rythme.

Pratique. Baby-hand, de 3 à 5 ans, tous les mercredis, de 10h30 à 11h30, à l'espace sportif Claude Fortin, à La Bazoge. Deux séances d'essai. Renseignements : secretariat@handball-labazoge.fr ou 06 75 33 77 31 ; site internet : www.handball-labazoge.fr

Santé et bien-être avec le handfit

Par ailleurs, le **HC La Bazoge propose des séances de handfit** (savant mélange entre le handball et le fitness) pour les sportifs et non sportifs âgés de plus de 18 ans. Il s'agit d'une pratique collective au service de la santé des pratiquant(e)s qui répond aux recommandations du Plan national de prévention par l'activité physique.



Une séance de handfit se décompose en cinq phases : handroll ; handbalance ; cardiopower ; handjoy ; cooldown.

Handroll. Echauffement musculaire, relâchement musculaire, souplesse.

Handbalance. Succession de jeux collectifs avec ballons. Prévention des chutes et des accidents de la vie, amélioration ou maintien de la coordination motrice, renforcement ou stabilisation du système neuromusculaire.

Cardiopower. Pendant 20 minutes, selon les publics, exercices d'intensité élevée couplés à des périodes de récupération. Entretien la fonction cardiaque et lutte contre les facteurs de risque.

Handjoy. Petits jeux variés et aménagés en fonction du niveau et de l'âge des pratiquants dans la logique de l'activité handball. Motricité, équilibre et renforcement musculaire, dépense énergétique, plaisir et partage d'émotion, mobilisation des capacités cognitives.

Cooldown. Phase finale de retour au calme, avec relaxation et massage.

CBS Entreprise Générale
de Bâtiment

Maçonnerie - Charpente - Couverture

2 Rue Champfleury
72650 LA BAZOGE

Tél 02 43 85 13 97
Mobile : 06 80 64 88 00

edet.cbs@gmail.com
<http://www.cbslabazoge.fr>
f CBS La Bazoge

DECO72
PUBLICITÉ

Enseigne ◯ Signalétique ◯ Véhicule

02 43 82 26 11
1 rue du Champ Fleuri 72190 COULAINES

GARAGE BOISSAY

Mécanique VL et véhicules utilitaires toutes marques
Climatisation - Diagnostics - Décalaminage moteurs

Tél. 02 44 81 21 33
E-mail : garageboissay@sfr.fr

Z.A. Le Champfleury 2
72650 LA BAZOGE

Pépiniériste Horticulteur
Producteur

Partenaire de votre jardin

« Les Ripierfonds »
72290 COURCEBEUFS
Tél. 02 43 27 32 01 - Fax 02 43 27 23 20
www.pepinierite-jardinierie.pepinieres-sarthe.com
Email : pepinieres-boulay@orange.fr

Fruitières
Rosiers
Plantes exotiques
Plantes de haie
Plantes d'exception
(grandes tailles)

CABINET LOISEAU
SELARL DE GEOMETRES-EXPERTS

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALOISIER GARANT

contact@cabinetloiseau.com www.cabinetloiseau.com

13bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS

Tél. 02 43 23 38 10

Le Twirling Club Bazogien se porte bien avec un effectif en hausse !



Après avoir terminé la saison 2021-2022 avec de très bons résultats à la finale du championnat de France en Nationale 3 à Valence les 18 et 19 juin dernier avec les sélections de Thibaut DIJOUX et Naomy PIRON arrivés respectivement 5^e et 3^e, le TCB n'a pas perdu sa motivation. Le 25 juin, le Twirling Club Bazogien a enchaîné et a achevé la saison dernière en fêtant les 40 ans du club en proposant son gala suivi d'un repas dansant. Le public venu très nombreux a pu apprécier de nombreuses chorégraphies où certaines retraçaient l'histoire du club.

Des anciennes du club étaient présentes. Un moment de partage fort apprécié de tous. Le 25 Août dernier, Le Twirling Club Bazogien a donc fait sa rentrée avec une motivation bien présente. C'est avec un grand plaisir que le club présidé par Béatrice Féaux a proposé plusieurs portes ouvertes et compte à ce jour 82 licenciés. Des inscriptions en augmentation. Nos entraînements sont encadrés par 12 coachs. (Stéphanie, Roxane, Anne-Sophie, Cléa, Thibaut, Hermine, Oriane, Mathilde, Diane, Lauryne, Chanel, Zoé)

Ils ont lieu tous les mardis, jeudis, vendredis, samedi matin et samedi après-midi.

Le 7 octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale du Club, qui s'est déroulée avec de nombreux parents et athlètes dans une ambiance conviviale.

Voici la composition du bureau et membres élu au 07/10/22 :

Présidents d'honneur :

M. LANDE Michel

M. DELLIÈRE Jérôme

Présidente :

Mme FÉAUX Béatrice

Vice-président :

M. FÉAUX Michel

Secrétaire :

Mme GALBRUN Stéphanie

Secrétaire Adjointe :

Mme POIRAUDEAU Mary

Trésorière :

Mme DIJOUX Florence

Trésorière Adjointe :

Mme GORÉ Stéphanie

Membres : Mme AVIAS Gaëlle

Mme LIONS Gwénaëlle

Mme PERDOUX Laurence

Mme PIRON Katia

Mme TURPIN Alexia

Commissaire aux comptes :

M. DELLIÈRE Jérôme

Le club, cette saison, est plein de projets ; Les championnats bien



sûr qui débiteront les 11 et 12 Février 2023 mais également la vente des calendriers. Vous pouvez donc d'ores et déjà contacter tous les licenciés du club qui en ont à vendre. Nous vous remercions d'avance pour votre belle attention. Nous remercions également tous nos partenaires qui nous aident tout au long de l'année. Il y aura aussi l'examen blanc (avec la présence d'un juge et de nos deux chorégraphes) proposé aux jeunes engagés en championnat. Au total, le club présentera 43 solistes, 4 duos et 1 équipe cette saison. Le club fêtera également Noël avec tous les licenciés et parents et proposera un loto, le 25 février Prochain. **Le TCB proposera son GALA le Samedi 1^{er} juillet 2023.** Si vous connaissez le Twirling ou si vous souhaitez découvrir ce sport. Réservez dès maintenant votre date !!!

123 Je Dis Scrap
Association de scrapbooking



123 Je Dis Scrap

Depuis septembre, c'est avec 12 adhérentes que les ateliers scrap adultes se poursuivent les jeudis de semaines impaires à la Maison des Associations de 20h à 22h30.

Notre traditionnel ATELIER NOËL ENFANTS aura lieu le samedi 10 décembre de 8h30 à 12h00 ... Cet atelier HOME DÉCO est ouvert à 12 enfants (minimum 9 ans)! Le tarif est de 12€, kit fournitures compris ainsi que la pause goûter de Noël dans la matinée.

Notre association est heureuse d'avoir accueilli pour sa 4^{ème} CROP, le week-end du 19 & 20 Novembre, Florence LECRIVAIN, coordinatrice chez Florilège Design pour 2 jours d'ateliers autour de ses magnifiques albums. Ce ne sont pas loin de 25 participantes de toutes régions voisines en plus de celle de la Sarthe qui ont pu participer à ces beaux moments de détente et de partage autour de cette grande passion du Scrapbooking.

Prochaine date à retenir :

• 4 & 5 FÉVRIER 2023, 5^e CROP avec Sam de chez Florilège Design !! Inscription ouverte
Karine AUBERTIN, Présidente et organisatrice Tél: 0673186717



**GROUPE
PIGEON**
TRAVAUX PUBLICS

Agence de la Ferté-Bernard - ZA du Coutier
72400 Cherré-Au

02 43 60 18 18



**INGÉNIERIE EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS
MAITRISE D'ŒUVRE & COORDINATION TCE
BET PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT
CONLIE • Tél : 02 43 29 79 24**

Le Buisson
PAYSAGISTE

LA BAZOGE • 02 43 25 44 58

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Et n'oubliez pas...



MARCHÉ DE NOËL

15 décembre à partir de 16h,
place des Tramways,
produits artisanaux et locaux,
venue du Père Noël
(si vous êtes sages !).

CONCERT DE NOËL

Dimanche 18 décembre 2022 17h00

Christmas tree



En costumes vintage et classiques, le trio vocal, un homme et deux femmes, rend hommage à la magie de Noël avec un répertoire musical de standards Français et américains. Pour créer une atmosphère chaleureuse et familiale en ces temps de fête, le trio invitera la salle à chanter avec eux.

Pensez à réserver votre soirée !



L'enVol
ESPACE CULTUREL DE LA BAZOGE

Pour petits et grands ! **gratuit**



CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

**Le samedi 14 janvier,
16h00 à la salle de l'Envol**